



Bonjour, Patricia PALU

Mercredi 10 août 2011

[Vos paramètres](#)

Accueil

Vos domaines

Éducation et Jeunesse

Enseignement supérieur

Ressources humaines

Formation professionnelle

Politiques de l'emploi

[Accueil](#) [Dépêches](#) [Documents](#) [Dossiers](#) [Quotidien/Hebdo](#) [Agenda](#) [Guides](#)

► Dépêches



Domaine(s) : Éducation et Jeunesse

Rubriques(s) : Actualité • Jeunesse • Associations • Gouvernement

[Retour aux résultats de votre recherche](#)

Dépêche n°153852

Paris, Mardi 9 août 2011, 15:00:15

Sophie Collet

Ligne directe: 01 53 10 79 89

Jeunesse : la FGPEP « demande de nouvelles mesures d'aide pour le droit aux vacances pour tous »

La Fédération générale des PEP « rappelle la nécessité et l'urgence de nouvelles mesures publiques pour l'aide aux départs en séjours collectifs » afin de garantir « le droit aux vacances pour tous », fait savoir l'organisation le mardi 9 août 2011, à l'occasion d'un déplacement de Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, et de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, « dans le centre de vacances 'Les Esnèques', géré par les PEP de Normandie » et situé à Courseulles-sur-Mer (Calvados). Après ce centre de vacances, les deux ministres ont visité un poste de la Société nationale de sauvetage en mer, au port de Courseulles-sur-Mer. Ils y ont rencontré un équipage de sauveteurs intégrant de jeunes bénévoles, « afin de faire un point sur l'activité de la saison », d'après le MENJVA. Enfin, ils se sont rendus au poste de secours de la plage d'Arromanches-les-Bains pour « échanger avec les jeunes secouristes bénévoles qui assurent la surveillance des plages ».

Pour la FGPEP, qui « se félicite » de cette visite, celle-ci « marque l'intérêt et le soutien à l'action associative d'éducation populaire qu'elle conduit avec les autres réseaux acteurs et moteurs du tourisme social ». L'organisation y voit « une reconnaissance de son travail et des contenus éducatifs innovants proposés aux enfants et adolescents pour la transmission du vivre ensemble, l'éducation à la citoyenneté ainsi qu'au développement durable ».

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Mer 11:28:47 - La revue de presse du mercredi 10 août 2011 pour l'emploi, la formation professionnelle et les ressources humaines

VOS DERNIÈRES RECHERCHES

Mot-clé : PEP

+ 1 autre(s) critère(s)

23 dépêche(s)

1 document(s)

Mer 13:55:16

SURLIGNEMENT DES MOTS-CLÉS

PEP

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Le 04-08-2011 - Spectacle vivant : un accord-cadre réactualise les dispositifs de formation professionnelle

Le 04-08-2011 - Accord cadre relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des salariés des entreprises du spectacle vivant à l'exception des intermittents (mai 2011)

Le 03-08-2011 - Dépendance : les propositions émanant des internautes et des débats publics menés dans le cadre du débat national (rapport de synthèse)




CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

La FGPEP exprime aussi son « appui à la mise en conformité de toutes les installations afin de permettre l'accès à ce droit aux personnes en situation de handicap ». Elle accueille également « avec intérêt » l'annonce de Luc Chatel « d'un groupe de travail ministériel en charge d'étudier des solutions alternatives à la problématique du contrat d'engagement éducatif » (AEF n°153750) et « se déclare disponible pour y participer ».

Le « contrat d'engagement éducatif » régit l'activité des animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs, dans la limite de 80 jours par mois. Or le 14 octobre 2010, la Cour de justice de l'Union Européenne a estimé que ce statut ne répondait pas aux réglementations européennes, car il ne prévoit pas de temps de repos minimal de onze heures par jour et comprend un seul jour de congé hebdomadaire au lieu de deux.

« INQUIÉTUDE »

L'organisation estime à ce sujet que « les récentes évolutions réglementaires européennes font peser une menace supplémentaire sur sa capacité à mener à bien sa mission de défense et de promotion du droit aux vacances et à l'égalité des chances pour tous ». La FGPEP, qui « accueille chaque année dans ses 110 centres de vacances et ses 190 centres de loisirs plus de 150 000 enfants, adolescents et familles », se dit donc « très inquiète de l'évolution du tourisme social en France ». « Alors que cet été encore, un enfant sur trois ne partira pas en vacances, le secteur associatif est confronté à une situation difficile avec la diminution constante des ressources des familles ainsi que celle des moyens financiers alloués par les pouvoirs publics », souligne l'organisation.

 **Contact :** Fédération Générale des PEP, Majda Zeroual, Chargée de communication externe, 01 41 78 92 82, communication@lespep.org

À lire aussi

- ▶ [Jeunesse : Luc Chatel installera « à la rentrée » un groupe de travail sur le statut des animateurs en centres de vacances](#)
AEF n° 153750 du Mercredi 3 août 2011

Dépêche n° 153852 © Copyright AEF - 1998/2011 - 61493

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.



IDÉES

Désengagement des salariés : que peuvent faire les DRH ?

Par Hubert Landier - le 25/07/2011

De la Déclaration de Philadelphie au consensus de Washington : l'enjeu social des élections de 2012

Par Hubert Landier - le 18/07/2011

À propos des risques psychosociaux: derrière le stress, la solitude

Par Hubert Landier - le 12/07/2011



Votre avis nous intéresse

Répondez
à l'enquête
lecteur